

Le 30 septembre 2019

Michael Puskaric, M.B.A., CPA, CMA
Directeur, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public
Conseil sur la comptabilité dans le secteur public
277 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Objet : Document de consultation 2 – Revoir l’approche du CCSP à l’égard des Normes comptables internationales du secteur public

Monsieur,

Nous vous remercions de l’occasion que vous nous offrez de commenter le document cité en objet. MNP SENCRL, srl (MNP) est l’un des plus importants cabinets comptables et de services-conseils aux entreprises au Canada, et compte parmi ses clients bon nombre d’entreprises du secteur public. Nous nous estimons bien placés pour commenter cette question importante.

Nous avons examiné le document de consultation et fourni notre réponse à la question ci-dessous.

Question : Compte tenu des critères et des options décrits dans le présent document de consultation, quelle option sert le mieux l’intérêt public canadien? Veuillez motiver votre réponse.

Nous sommes d’avis que l’*Option II : Adaptation des principes des normes IPSAS lors de l’élaboration de futures normes* est celle qui sert le mieux l’intérêt public canadien à la lumière des critères d’évaluation suivants du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) :

- Contrôle et influence exercés par le Canada sur le processus de normalisation
- Normes de haute qualité
- Coûts de transition
- Harmonisation à l’échelle internationale
- Procédure officielle

Contrôle et influence exercés par le Canada sur le processus de normalisation

Le secteur public canadien est un écosystème composé de plusieurs ordres de gouvernement et entités du secteur public, par exemple : gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et autres administrations locales, gouvernements autochtones, organismes sans but lucratif du secteur public, autres organismes publics, partenariats et entités publiques. Au Canada, parmi les utilisateurs des états financiers de ces entités du secteur public, on compte de nombreux organes de direction qui leur

fournissent du financement, comme Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada ainsi que divers ministères provinciaux. Ces organes de direction établissent des exigences particulières en matière de présentation de l'information financière afin d'évaluer la situation financière des entités du secteur public. Des changements aux normes comptables du secteur public pourraient avoir une incidence importante sur la nature et la présentation des informations financières reçues. En choisissant l'Option II, le CCSP continuera d'exercer un contrôle et une influence sur le processus de normalisation, et ainsi faire en sorte que les besoins de présentation de l'information financière dans le contexte du secteur public canadien demeurent toujours la priorité.

Normes de haute qualité et coûts de transition

Nous considérons les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) comme étant un référentiel d'information financière de haute qualité, suffisamment axé sur le contexte canadien. Cependant, nous sommes d'avis que de passer, lorsque la situation le permet, à un système qui tient compte des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) et qui s'y adapte dans l'élaboration d'éventuels projets comptables du secteur public canadien améliorera l'efficacité et la qualité du processus de normalisation. Puisque l'approche de l'Option II est de nature prospective, nous ne croyons pas qu'elle imposera un fardeau indu ni des coûts de transition importants aux entités du secteur public. De plus, son adoption devrait permettre d'accélérer la publication des normes.

Harmonisation à l'échelle internationale

Bien que la plupart des entités du secteur public canadien n'aient pas nécessairement à se prêter au jeu des comparaisons à l'échelle internationale, le CCSP peut tout de même consulter les normes IPSAS avant d'adopter de nouvelles normes au Canada, afin d'en évaluer l'incidence sur les états financiers dans des pays semblables qui les ont déjà mises en place.

Procédure officielle

Même si le CCSP peut évaluer les normes internationales en même temps qu'il délibère sur les changements proposés aux NCSP, nous croyons qu'il serait bénéfique d'officialiser ce processus et de le rendre obligatoire dans le cadre de sa procédure officielle actuelle. Puisque le Conseil des normes comptables internationales du secteur public dispose également d'une solide procédure officielle, le CCSP pourrait en tirer parti pour accroître son efficacité.

Dans l'ensemble, sans pour autant ignorer les normes IPSAS, le CCSP devrait continuer à tenir compte des meilleures pratiques internationales tout en s'assurant que les intérêts des entités du secteur public canadien demeurent une priorité. L'adaptation des normes IPSAS doit se faire dans le respect du contexte canadien. À notre avis, l'élaboration de normes proprement canadiennes par le CCSP demeure le meilleur moyen de servir l'intérêt public canadien, puisque c'est ainsi que le Conseil veille à ce qu'une voix canadienne influence le processus de normalisation et à ce que les préoccupations des parties prenantes soient prises en considération. Cette approche favorisera également l'uniformité du processus

actuellement en place pour recueillir de la rétroaction des parties prenantes avant la publication des normes.

Nous serions heureux d'aider le CCSP à examiner les questions que soulèvent nos commentaires et à trouver des solutions qui répondent aux besoins des utilisateurs des états financiers.

MNP SENCRL, srl est l'un des cabinets comptables et de services-conseils aux entreprises les plus importants au Canada. Nos clients comprennent des petites et moyennes entreprises exploitées par leur propriétaire dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroentreprise, du commerce de détail et de la fabrication, ainsi que des coopératives d'épargne et de crédit, des coopératives, des communautés autochtones, des professionnels de la santé et du droit, des organismes sans but lucratif, des municipalités et des entités gouvernementales. Nous comptons également un nombre appréciable de sociétés ouvertes parmi nos clients.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

MNP SENCRL, srl

Jody MacKenzie

Jody MacKenzie, CPA, CA

Directrice, Normes professionnelles en certification